

COMMUNIQUE FINAL

du séminaire gouvernemental sur le bilan du Programme de Travail Gouvernemental 2012 et l'élaboration du PTG 2013

Les mardi 12 et mercredi 13 mars 2013, s'est tenu à la Salle des Pas Perdus du Palais Présidentiel, sous la haute autorité et la présence effective de Son Excellence Alassane OUATTARA, Président de la République, un séminaire gouvernemental, en présence de tous les membres du Gouvernement présents en Côte d'Ivoire.

Ce séminaire dédié au Programme de Travail Gouvernemental, en abrégé PTG, a permis aux Ministres de faire le bilan des actions réalisées par leurs départements respectifs au cours de l'année 2012, par axes stratégiques et de définir les principales actions du programme de travail de l'année 2013, par ordre de priorité.

Le séminaire gouvernemental s'est déroulé en trois phases, à savoir la cérémonie d'ouverture, les travaux et la cérémonie de clôture.

I. LA CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été marquée par le mot de cadrage de Monsieur le Premier Ministre, Ministre de l'Economie et des Finances et l'important discours d'ouverture de Son Excellence Monsieur le Président de la République

Dans son mot de cadrage, et après avoir traduit sa gratitude au Chef de l'Etat pour la confiance placée en lui, Monsieur le Premier Ministre l'a assuré de sa détermination et de son engagement personnel, ainsi que de ceux des membres du Gouvernement, à œuvrer sans relâche, à la concrétisation des engagements pris devant la Nation.

Il a précisé que **le processus d'élaboration du PTG**, qui s'inspire des orientations données par le Président de la République, **prend appui sur le Plan National de Développement 2012-2013** ainsi que sur **le Programme Economique et Financier appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FRC)**. Le PTG prend également en compte, bien entendu, **l'urgence de la demande sociale et l'impact des actions retenues sur le quotidien des populations**.

Monsieur le Président de la République a, pour sa part, félicité le Premier Ministre et les membres du Gouvernement pour la préparation et la tenue effective du séminaire. Insistant sur les attentes légitimes de nos compatriotes, le Chef de l'Etat a invité ses collaborateurs à s'approprier les différentes actions prioritaires qu'il considère comme les principales initiatives, dont la réalisation doit servir de catalyseur à la consolidation du développement et à l'amélioration du niveau de vie de nos concitoyens.

Il a terminé son propos, en traduisant sa confiance au Premier Ministre et au Gouvernement pour relever les défis qui se présentent, avant de déclarer ouvert le séminaire gouvernemental consacré au bilan du PTG 2012 et à l'adoption du PTG 2013.

II. LES TRAVAUX

Les travaux ont été articulés autour des communications des membres du Gouvernement et des échanges qui ont suivi celles-ci. Ainsi, l'occasion a été donnée à chacun des intervenants de présenter, en quinze (15) minutes, le bilan des actions réalisées en 2012 par axes stratégiques, d'une part, et les actions essentielles de l'année 2013, classées par ordre de priorités, d'autre part.

II- 1- AU TITRE DU BILAN DE L'ANNEE 2012

Le bilan de l'action gouvernementale en 2012 fait ressortir un grand nombre d'actions, au nombre desquelles :

- de nombreux travaux de construction, de réhabilitation et d'équipements dans les domaines de la sécurité, de l'enseignement supérieur et de l'éducation nationale ;
- d'importants travaux d'infrastructures au nombre desquels ceux du pont Henri Konan BEDIE et son réseau d'échangeurs, les travaux d'hydraulique villageoise et urbaine, la réhabilitation de nombreux tronçons routiers ;
- la mise en œuvre d'actions qui ont permis de faire baisser considérablement l'insécurité. Par ailleurs, la mise en place de l'ADDR permet de prendre en charge avec plus d'efficacité la question des Ex-Combattants ;
- la mise en œuvre de mesures pour lutter contre la cherté de la vie, notamment la réduction du coût des faux frais et la réduction du coût des frais de passage portuaire, l'examen réussi de notre politique commerciale à l'OMC ;
- de nombreuses activités réalisées dans le cadre de la protection de la santé maternelle et infantile, en matière de sécurité alimentaire, de création d'emplois, de promotion de l'Industrie et des PME, de modernisation et de moralisation de l'Administration, de renforcement du contrôle sur les fichiers de la solde, de promotion du civisme administratif, de sécurisation du pays en produits pétroliers, d'assainissement, d'approvisionnement en ressources animales et halieutiques, sans oublier celles qui ont été menées pour la promotion et la vulgarisation des Technologies de l'Information et de la Communication, la promotion de la Culture, de l'Art, du Tourisme et du Sport, ainsi que des initiatives en faveur de la promotion de la jeunesse ;
- le repositionnement de notre pays dans l'estime de la communauté internationale, son implication dans la recherche de solutions aux conflits sous-régionaux, le renforcement de la coopération bilatérale et multilatérale par la réactivation et la création de Commissions mixtes et la promotion active de l'éco-diplomatie, qui a permis de nouer de nombreux partenariats entre hommes d'affaires ivoiriens et étrangers;
- de nombreuses actions mises en œuvre pour consolider la paix et la réconciliation nationale, parmi lesquelles l'initiative prise par le Gouvernement d'entreprendre des discussions avec l'Opposition, notamment à travers la mise en place d'un Cadre Permanent de Dialogue.
- l'organisation en décembre 2012 à Paris du Groupe Consultatif, qui a permis de mobiliser auprès des pays amis et des partenaires financiers, des ressources pour le financement du Plan National de Développement (PND), à hauteur de 4.319 milliards de FCFA.

Un document bilan plus exhaustif retrace les différentes actions réalisées par le Gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Travail de l'année 2012.

II-2- AU TITRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL GOUVERNEMENTAL DE 2013

Les actions du Programme de Travail au titre de l'année 2013 se classent par priorité et s'inscrivent dans les trois grands axes suivants, définis par le Chef de l'Etat : (i) **paix et sécurité** ; (ii) **réconciliation nationale** ; (iii) **relance économique et reconstruction post crise**.

Le contenu du plan d'actions du Gouvernement s'appuie sur les orientations et la vision du Chef de l'Etat, telles qu'exprimées dans son programme de société et déclinées dans le PND 2012-2015.

Il prend également en compte, la mise en œuvre effective des engagements pris par le Chef de l'Etat lors de ses visites à l'Ouest et à l'Est du Pays, le souci d'améliorer notre classement au **Doing**

Business et d'œuvrer à l'éligibilité de la Côte d'Ivoire au Programme du Millénaire Challenge Corporation (MCC) en 2013.

Ainsi, l'accent sera mis sur le renforcement des bases démocratiques de notre pays, la pratique de la bonne gouvernance, la redéfinition et la consolidation des piliers de l'Etat à travers l'Armée, la Sécurité, la Justice, la Fonction publique, l'Administration territoriale et la promotion de l'image extérieure de la Côte d'Ivoire, ainsi que la poursuite des efforts en vue du retour de la **Banque Africaine de Développement**.

Les actions sur lesquelles le Gouvernement devra mettre l'accent en 2013 sont consignées dans un document plus détaillé. Nous rappellerons simplement dans ce communiqué, quelques actions majeures, à savoir :

- **la poursuite des actions visant l'amélioration de la Sécurité, le renforcement des capacités de la Police, le DDR et la réorganisation de la confrérie Dozo ;**
- **le renforcement des efforts pour la protection des Droits de l'Homme et la promotion des valeurs civiques et citoyennes, de même que la poursuite des efforts en vue de la modernisation et de la moralisation de l'Administration Publique ;**
- **la poursuite des actions en vue du retour de nos compatriotes encore en exil. Sur ce point, il est important de relever que, sur un total de 250.000 personnes exilées, 162.518 ont été rapatriées au 31 décembre 2012, soit un taux de 65% ;**
- **la poursuite du dialogue politique avec l'Opposition et l'adoption de textes sur le Statut de l'Opposition et le financement des partis politiques ;**
- **la couverture de l'ensemble du territoire national par la RTI et l'approfondissement de la libéralisation de l'espace audiovisuel ;**
- **la poursuite de la mise en œuvre du programme économique et financier, la mobilisation des ressources pour le financement des actions de développement et la poursuite des efforts d'apurement des arriérés et de régularisation des passifs de l'Etat ;**
- **la mise en œuvre du Projet de Sécurisation du Foncier Rural, la révision du cadre de gestion du foncier urbain et de l'habitat et la construction de logements sociaux ;**
- **la promotion de la conservation et de la transformation des produits agricoles, la relance de la production rizicole et l'approvisionnement en ressources animales et halieutiques ;**
- **la construction de la gare routière interurbaine d'Abidjan, celle du chemin de fer San Pedro-Man, la réhabilitation des aéroports de l'intérieur pour les vols domestiques d'AIR COTE D'IVOIRE, ainsi que la mise en œuvre du plan d'aménagement de l'«Aérocité » dans la zone aéroportuaire et l'adoption du nouveau Code maritime ;**
- **la réhabilitation du réseau de distribution d'électricité et l'intensification de la recherche et de la production pétrolière, ainsi que l'adoption des nouveaux Codes des mines et de l'électricité ;**
- **la restructuration du secteur postal ;**
- **la construction, la réhabilitation et l'équipement d'établissements scolaires et universitaires;**
- **le renforcement du programme élargi de vaccination et de la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant, la réhabilitation et l'amélioration des services d'urgence des 4 CHU d'Abidjan et des hôpitaux de référence, ainsi que la lutte contre la vente illicite des médicaments et la mise en place de la gratuité partielle ciblée ;**
- **la réduction du coût des produits de grande consommation et la poursuite de la lutte contre la cherté de la vie, ainsi que le renforcement des mécanismes de financement du secteur privé, le renforcement et le développement des zones industrielles et des zones franches ;**
- **le renforcement des actions pour le reboisement et la gestion durable des ressources en eau ;**
- **le renforcement de la promotion du genre, de la lutte contre les violences faites aux femmes, de la protection des personnes vulnérables et la poursuite de la lutte contre le travail des enfants ;**

- la promotion de la destination Côte d'Ivoire, la promotion de la Culture, du Sport de haut niveau et le développement de l'offre d'infrastructures sportives, socio-éducatives et de loisir.

Par ailleurs, le séminaire s'est appesanti :

- d'une part, sur les problèmes rencontrés au niveau de la production, du transport et de la distribution de l'électricité, qui pour conséquences des coupures intempestives d'électricité et,
- d'autre part, sur les problèmes d'approvisionnement en eau potable dans certains quartiers d'Abidjan et dans certaines localités de l'intérieur du pays.

Les ministres en charge de ces questions sont longuement intervenus pour expliquer les principales causes de ces phénomènes et présenter les dispositions déjà prises, ainsi que celles restant à prendre pour y remédier de façon durable.

Monsieur le Président de la République ayant insisté sur l'urgence de donner satisfaction aux populations sur ces problèmes, le Conseil de Gouvernement du 21 mars et le Conseil des Ministres du 22 mars 2013 y consacreront une part importante de leur ordre du jour.

Enfin, les travaux ont été marqués par des discussions qui ont permis aux membres du Gouvernement d'échanger sur les difficultés qui retardent ou entravent la réalisation de certains projets, sur les moyens de renforcer l'efficacité de l'action du Gouvernement, et sur bien d'autres questions d'intérêt national.

III. LA CEREMONIE DE CLOTURE

La cérémonie de clôture a été marquée par trois (3) temps forts :

- le mot de conclusion des travaux du séminaire gouvernemental par Monsieur le Premier Ministre, Ministre de l'Economie et des Finances ;
- la lecture du communiqué final par le Ministre Porte-parole du Gouvernement ;
- et le discours de clôture de Monsieur le Président de la République.

CONCLUSION

Ce séminaire a permis au Gouvernement, non seulement, de dresser le bilan de son action au titre de l'année 2012, mais également, d'élaborer le programme de travail pour l'année 2013, sur la base des priorités de développement définies par le Chef de l'Etat.

Le Chef de l'Etat a saisi l'occasion de ce séminaire pour insister sur la nécessité d'œuvrer à créer, en harmonie avec le besoin de Justice, les conditions du renforcement du dialogue socio politique, dont la réussite permettra de rassembler toutes les Ivoiriennes et tous les Ivoiriens autour de la mère patrie. Aussi a-t-il encouragé le Gouvernement et le Premier Ministre à poursuivre le dialogue avec l'Opposition et avec tous nos frères en exil.

Il a par ailleurs insisté sur le fait que les actions pour la relance et la reconstruction doivent prendre appui sur des mesures fortes, en vue d'améliorer rapidement les conditions de vie des Ivoiriens, ainsi que des actions en faveur de la justice sociale et de l'amélioration de la gouvernance, notamment par la lutte acharnée contre la corruption et l'enrichissement illicite.

Tout en se félicitant des actions de développement menées au cours des années précédentes, le Gouvernement s'est engagé, sous l'autorité de Monsieur le Président de la République, à accélérer la réalisation des actions prévues au PTG 2013, pour le bien-être des populations ivoiriennes.

Fait à Abidjan le 13 mars 2012

Le Gouvernement